



remise de mes documents presque 2 mois après la fin de mon CAE.

Par isa89, le 30/01/2012 à 22:16

Bonsoir, j'ai enfin reçu mon attestation pole emploi, après plusieurs coups de fil, plusieurs courriers, et denièrement un recommandé. Mon CAE se finissant le 5 déc, je n'avais reçu que ma feuille de paye. et là, le 25 janv, ils ont quand meme fini par m'envoyer le reste. En attendant, je ne vivais qu'avec 250 euros par mois depuis le mois de nov, ayant été 15 jours en arret. Donc retard de factures, loyer. Est ce que je peux quand meme leur demander des dommages et interets? car à cause d'eux, j'étais quasi sans ressources. Merci d'avance si vous pouvez me renseigner.

Par P.M., le 31/01/2012 à 09:29

Bonjour,
Cela ne pourrait être qu'à l'appréciation du Conseil de Prud'Hommes en fonction des éléments fournis...